Les Arméniens persécutés

Bâle, 19 mai.

On mande de Constantinople :

A la suite des arrestations en masse d'Arméniens, la Cour martiale a prononcé une quinzaine de condamnations à mort. Plusieurs milliers de personnes ont été envoyées en exil, notamment Haladjian, ancien ministre des Travaux pubilcs, et Zohrab, député.